

DEJEPS Spécialité « Perfectionnement sportif » mention « BADMINTON »

DEROULEMENT DES EPREUVES DE SELECTION

EXIGENCES PREALABLES REQUISES A L'INSCRIPTION

- Etre capable de justifier d'une pratique compétitive.
- Etre capable de justifier d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquants de badminton pendant deux saisons sportives au minimum.

Vérification de ces exigences préalables

- Attestation de classement délivrée par le directeur technique national du badminton.
- Attestation justifiant d'une expérience d'encadrement collectif et/ou individuel de pratiquant de badminton dans tout type de structure pendant deux saisons sportives au minimum, délivrée par le responsable de la ou des structures.

DISPENSES DES EXIGENCES PREALABLES et DES EPREUVES PEDAGOGIQUES

- Est dispensé de la vérification des exigences préalables à l'entrée en formation, le candidat titulaire de l'un des diplômes, certificat de qualification professionnelle ou brevet fédéral suivants :
 - Brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré option « badminton »
 - Certificat de qualification professionnelle « animateur de badminton »
 - Moniteur badminton délivré par la Fédération Française de Badminton
 - Entraîneur badminton (DEB) délivré par la Fédération Française de Badminton
 - Initiateur jeunes délivré par la Fédération Française de Badminton.
- Est également dispensé de cette vérification le sportif de haut niveau en badminton inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.

EPREUVES ECRITES ET ENTRETIEN

Les entretiens se déroulent à partir du document personnel remis au jury au démarrage de la session de tests.

EPREUVES	CONTENU / SUPPORT	EVALUATION DE SA CAPACITE A :
<p>Epreuve écrite (2 heures) sur 60 points</p>	<p>Traitement de plusieurs questions (entre 3 et 5 questions) portant sur la méthodologie de projet et la structure d'accueil du candidat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'environnement et la culture spécifique de la discipline • Connaître sa structure d'accueil. • Construire un projet. • Analyser et sélectionner les informations. • Retranscrire d'une manière ordonnée et cohérente. • S'exprimer correctement par écrit.
<p>Entretien (20 minutes) sur 60 points</p>	<p>A partir d'un dossier imprimé et relié (en deux exemplaires), respectant le plan demandé, basé sur les expériences vécues et exposant les motivations et le projet personnel.</p> <p>Ce document, constitué d'une dizaine de pages (sans les annexes), comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un curriculum vitae • une présentation des expériences de pratique sportive personnelle, d'animation et d'encadrement • une présentation du projet professionnel <ul style="list-style-type: none"> ○ la connaissance du métier envisagé (missions, rythme de travail, contraintes...) s'appuyant sur une interview réalisée auprès d'un professionnel de sa discipline ○ les motivations • une présentation du projet de formation <ul style="list-style-type: none"> ○ la connaissance du cursus, et l'organisation personnelle envisagée pour suivre la formation <p>Les photocopies des diplômes, des différentes attestations ou articles de presse figurent en annexe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter le plan proposé et mettre en forme le document. • Se présenter et prendre la parole de façon adaptée. • Analyser les expériences. • Connaître l'activité et son environnement. • Formuler un projet et prévoir sa réalisation.